



## Conseil de développement



# Quel rôle ?

## Une expression citoyenne aux côtés des élus

Le Conseil de développement réunit des hommes et des femmes, issus des secteurs qui animent la vie des habitants : emploi, économie, culture, santé, formation, solidarité...

Tous ces acteurs, aux compétences diverses, sont rassemblés pour s'informer, échanger, débattre et participer aux politiques publiques locales. Leurs approches différentes et complémentaires éclairent les thèmes abordés.

Ils apportent ainsi leurs suggestions sur de nouveaux projets pour améliorer la vie et le bien-être de chacun.

**Rassembler** diverses compétences du territoire pour **s'informer, échanger, débattre, conjuguer** les approches différents, **participer** aux politiques publiques locales.

*« Ces échanges entre la société civile et les élus locaux, ces débats publics légitiment, donnent du sens et renforcent les choix collectifs. »*

*Extrait de la charte du réseau des Conseils de développement*

## Un foisonnement d'idées pour mieux vivre notre territoire

Le Conseil de développement est une structure de démocratie participative, créée aux côtés du PETR Pays de Saint-Brieuc, de Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer. Il est consulté sur les projets de territoire et ses réflexions sont guidées par la prise en compte du développement durable, la recherche d'une cohérence globale pour notre territoire et l'exploration de la dimension prospective.

*Emplois, déplacement, santé, formation, ...  
Comment, demain, vivrons-nous ensemble dans le pays de Saint-Brieuc ?*



## Périmètre d'intervention : le Pays de Saint-Brieuc



# Quelles actions



AVIS, PROPOSITIONS OU CONTRIBUTIONS

## Le Conseil de développement :

Est associé aux travaux et réflexions du Pays de Saint-Brieuc

Il participe directement aux commissions et groupes de travail des élus locaux, avec qui il peut échanger et confronter son point de vue sur des thèmes tels que :

**Aménagement du territoire, énergies, gestion de l'eau, tourisme...**

Est associé aux travaux des EPCI

Il rend un avis sur les projets de territoire.

Rend un avis sur les documents et projets officiels

Par ses organes de décision indépendants, le Conseil de développement conserve une totale liberté d'expression qui lui permet d'émettre des avis et de formuler des propositions à l'égard des politiques locales.

Mène des réflexions concernant toute question ou problématique locale

À la demande des élus ou de sa propre initiative, le Conseil de développement crée des groupes de travail spécifiques, afin d'étudier un sujet particulier.

**Le vieillissement de la population, l'avenir des centres-bourgs, les impacts du numérique, les mobilités...**

Valorise la démocratie participative au niveau régional

Forts de leurs expériences respectives, les Conseils de développement bretons se réunissent au sein d'un réseau, pour échanger sur leurs pratiques et valoriser leurs réflexions. Le réseau porte la voix des territoires et travaille étroitement avec le CESER.

**Échanger les expériences, se former collectivement...**



# Quel fonctionnement



Depuis 2003, le Conseil de développement est structuré en association loi 1901. Il compte actuellement une quarantaine d'organismes et des représentants de la vie citoyenne répartis en **4 collèges** :

**Mutations économiques ; transition énergétique ; solidarités et cadre de vie ; citoyens.**

La vie de l'association prend appui sur :

**Une assemblée plénière** composée de l'ensemble des représentants des organismes adhérents, qui fixe les grands objectifs de travail annuels ;

**Un conseil d'administration plus restreint** garant de la représentativité des collèges, qui approuve les décisions courantes, en application des objectifs de l'assemblée plénière.

**Les groupes de travail** ouverts à toutes personnes intéressées, qui élaborent les réflexions.



## Conseil de développement



## Contactez-nous !

Conseil de développement du Pays de Saint-Brieuc

5 rue du 71ème Régiment d'Infanterie

22000 Saint-Brieuc

Téléphone : 02 96 58 62 26

[etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org)

Rendez-vous sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc :

[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

et sur Facebook

